

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE DE LA COTE D'OPALE
SAISON 2022/2023 - P.V N° 35
Réunion du bureau Administratif du 22 Mai 2023

Sous la Présidence de Monsieur AUGÉ Yann

Consultés : Messieurs Patrick BAILLEUL - Laurent COTE - Claude DELOUX - Pierre DESFACHELLES – Francis FRAMMERY
- Patrick QUENIART

Excusé : Monsieur Gauthier SAUVAGE

Yann fait un point sur les différentes situations du week-end.

La commission félicite Monsieur KNOCKAERT Noé 2546440616 pour sa réussite à l'examen pratique au titre de Jeune Arbitre de Ligue.

SECRETARIAT

A la suite au Google Forms envoyé aux arbitres et la réception de différents mails, la commission étudie les réponses.

La commission prend connaissance des demandes d'année sabbatique concernant

AVISSE Roman 2546500408
CAMMAS Mattéo 2546701847
CARON Andy 2543656034
DUPUIS Dominique 1930065858
HAVART Méline 2547239157
PRUVOT Renaud 1920198534

La commission prend connaissance des demandes de changement de filière émanant de

BAUVAIS DAVID 1906858307
BERTIN SANDRINE 2543564141
BOURGOIS Tony 1931017564
BUTOR Emeline 2547725864
DUMOULIN Christophe 2543860710
DUWAT Arthur 2544052786
GOLIOT Sébastien - 1986821758
MANIER Florian 2544201195
RENIER Julien 1966831654

La commission prend connaissance des démissions à l'issue de la saison de

AVISSE Patrick 1931292531
CAPELLE Geoffrey 1986838668
D'ANDREA Claude 1946842186
DHIEUX Christophe 199980559
LAMARRE Clément 2544508285
LE SANT Yves 1930075518
MERCHEZ FRANCIS 1920501839
VANHOET MANON 2548055052

Remerciements pour les services rendus.

DISCIPLINE

La commission décide de sanctionner un arbitre pour absence à une rencontre avec une observation.

La déconvocation de deux semaines prendra effet à compter du lundi 29 mai 2023 jusqu'au 11 juin au soir.

La commission décide de sanctionner un arbitre pour absence à une rencontre U17.

La déconvocation de deux semaines prendra effet à compter du lundi 29 mai 2023 jusqu'au 11 juin au soir.

POLE FORMATION ET STAGE

Un point est fait sur les candidats à observer avant la fin de saison.

La commission a validé en pratique l'arbitre suivant :

BOYARD Fabrice 1910677690	JAD2
GOLIOT Sébastien 1986821758	D4
PAUWELS Frédéric 1976820186	D4

Ces arbitres majeurs devront fournir un DMA complet (dont l'écho cardiaque) pour la saison 2023/2024

La commission étudie les montées et descentes au 30 juin 2023.

Après divers échanges, il est décidé à minima (pour les montées)

Départemental 1		3 descentes en Départemental 2
Départemental 2	6 montées en Départemental 1	3 descentes en Départemental 3
Départemental 3	10 montées en Départemental 2	3 descentes en Départemental 4
Départemental 4	6 montées en Départemental 3	
Assistant Départemental 1		1 descente en Assistant D2
Assistant Départemental 2	2 montées en Assistant D1	

Recyclage 2023/2024

Le recyclage aura lieu à OUTREAU le samedi 2 septembre 2023 la journée pour tous.

Le rattrapage aura lieu le dimanche 17 septembre 2023 - 3^e tour de Coupe de France - la journée.

Le test physique sera effectué en matinée.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification officielle de la décision contestée à direction@cotedopale.fff.fr (voir procédure article 152 des règlements généraux du District).

AGENDA

10/06/2023	FRUGES	Plénière	A déterminer
10/06/2023	FRUGES	Réunion Générale	15h00-17h00

Le Président
Yann AUGÉ

Le Secrétaire
Patrick QUENIART